

FICHE D'ADHÉSION AU FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE SAINT-EXUPERY 2022/2023

NOM de l'élève : Classe :

Qu'est-ce que le Foyer Socio-Éducatif au collège ?

Le Foyer Socio-Éducatif est une association loi 1901. Il a pour but d'encourager et de faciliter toutes les activités périscolaires des élèves.

Les actions du Foyer Socio-Éducatif

- Il permet l'achat d'équipement, de matériel contribuant au mieux vivre des élèves au collège (jeux de société, décoration et mobilier pour le foyer...).
- Il assure le fonctionnement des clubs
- Il facilite l'organisation de voyages pédagogiques, de sorties culturelles (cinéma, spectacles, théâtre, musées...) et de fêtes d'établissement (bal des 3èmes, fêtes de fin d'année...)
- Il facilite l'organisation des concours (gratuité des adhérents, achat du matériel, des prix...).

L'adhésion au FSE n'est pas obligatoire, cependant elle est la condition essentielle au bon fonctionnement de l'association. Cette feuille doit nous être retournée complétée par mail à l'adresse : secretariat0940793b@gmail.com. **Le versement d'un montant de 5€ est à effectuer uniquement par virement bancaire sur le compte du FSE dont vous trouverez ci-dessous le RIB (relevé d'identité bancaire). Merci d'indiquer en référence le nom, prénom et le niveau de classe de votre enfant.**

Nous apposerons le tampon FSE sur le carnet de liaison des élèves qui auront adhéré.

06198 CAISSE DE CREDIT MUTUEL VINCENNES

C/C Eurocompte Asso Tranquillité F S E DU COLLEGE SAINT EXUPERY

RIB : 10278 06198 00020596001 48

IBAN : FR76 1027 8061 9800 0205 9600 148

QXBAN : QX95 CMCI FR2A XXX0 S7G1 I2U5 IANI TCSJ PA

FICHE D'ADHÉSION AU FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE SAINT-EXUPERY 2022/2023

NOM de l'élève : Classe :

Qu'est-ce que le Foyer Socio-Éducatif au collège ?

Le Foyer Socio-Éducatif est une association loi 1901. Il a pour but d'encourager et de faciliter toutes les activités périscolaires des élèves.

Les actions du Foyer Socio-Éducatif

- Il permet l'achat d'équipement, de matériel contribuant au mieux vivre des élèves au collège (jeux de société, décoration et mobilier pour le foyer...).
- Il assure le fonctionnement des clubs
- Il facilite l'organisation de voyages pédagogiques, de sorties culturelles (cinéma, spectacles, théâtre, musées...) et de fêtes d'établissement (bal des 3èmes, fêtes de fin d'année...)
- Il facilite l'organisation des concours (gratuité des adhérents, achat du matériel, des prix...).

L'adhésion au FSE n'est pas obligatoire, cependant elle est la condition essentielle au bon fonctionnement de l'association. Cette feuille doit nous être retournée complétée par mail à l'adresse : secretariat0940793b@gmail.com. **Le versement d'un montant de 5€ est à effectuer uniquement par virement bancaire sur le compte du FSE dont vous trouverez ci-dessous le RIB (relevé d'identité bancaire). Merci d'indiquer en référence le nom, prénom et le niveau de classe de votre enfant.**

Nous apposerons le tampon FSE sur le carnet de liaison des élèves qui auront adhéré.

06198 CAISSE DE CREDIT MUTUEL VINCENNES

C/C Eurocompte Asso Tranquillité F S E DU COLLEGE SAINT EXUPERY

RIB : 10278 06198 00020596001 48

IBAN : FR76 1027 8061 9800 0205 9600 148

QXBAN : QX95 CMCI FR2A XXX0 S7G1 I2U5 IANI TCSJ PA